



FICHE D'IDENTITE QUARTIER

LES 10 ARPENTS/ ERAGNY SUR OISE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Informations Générales

**2100
habitants**

**11100 €
Revenu médian**

17,2 % de familles monoparentales
14,3 % âgés de 15 à 24 ans

56,4 % des 15/64 ans en emploi
50,4 % des 16/24 ans scolarisés

Habitat Environnement

■ **Typologie générale :**

- Quartier composé presque exclusivement de logements sociaux, à l'exception d'un îlot de copropriétés.
- Inséré au milieu de la ville, aéré et vert.

■ **Bailleur(s) présent(s):**

- Val d'oise habitat (204 logements/ Immeubles R+2).
- OSICA (371 logements/ Immeubles R+7/8).

Vie de quartier

■ **Equipements :**

- 1 école et 1 centre social, 5 aires de jeux.
- 1 centre commercial en déclin avec un déficit dans la diversité commerciale (boulangerie et pharmacie).

■ **Dynamiques citoyennes :**

- La participation des habitants à la vie locale se fait essentiellement par l'animation de la maison de quartier : ateliers ouverts (alphabétisation, activités pour les femmes), accueil famille.
- A noter : peu de jeunes de 15 ans et plus sont investis dans les différentes initiatives.
- Autres associations actives : amicale des locataires, un service de prévention spécialisée.

Politique de la ville

■ **Autre(s) quartier(s) inscrit(s) en Politique de la ville :** non.

- **Dispositif(s) spécifique(s) de la Politique de la ville :** Programme de Réussite Éducative, Atelier Santé Ville.

Rénovation urbaine

- Aucune opération de renouvellement urbain à ce jour.
- A bénéficié d'une requalification urbaine de 2002 à 2007.

Référents

- Délégué(e) du Préfet : Fabienne HIEGEL.
- Chef(fe) de projet : Lionel DELAROUÉ, directeur-adjoint des solidarités et de l'attention pour tous.
- Elu(e) de référence : Thibaut HUMBERT, le maire.



	Caractéristiques	Observations diverses
Composition	<ul style="list-style-type: none"> ■ Effectif : 26 membres. ■ Collège habitants : 19 personnes (11 femmes/8 hommes, 2/3 d'actifs, âge moyen de 45 ans). ■ Collège acteurs : 7 représentants (Amicale des locataires, Sauvergarde 95, pharmacienne, centre de formation...). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Une difficulté à capter les jeunes. ■ 2 démissions à ce jour (1 de chaque collège).
Constitution Lancement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Date de constitution : mai 2015. ■ Tirage au sort : 100 personnes sélectionnées et sollicitées nominativement par courrier. ■ Autres techniques de mobilisation : 1 appel à participation sur la base du volontariat au travers d'un boîtage commun avec les bailleurs. ■ Lancement/ accompagnement : animation par le délégué du préfet lors des premières séances avant autonomisation totale. ■ Nombre de séances écoulées : + de 10 séances en date du 1 mars 2016. 	
Fonctionnement Thématiques Missions	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fonctionnement : règlement intérieur non formalisé. Autonomie voulue et affirmée par le groupe en amont. Les thématiques traitées sont définies par les membres eux-mêmes. Le technicien n'est pas forcément systématiquement convié et présent pendant les séances. Un groupe restreint se réunit en dehors des séances plénières. Mise en places de 2 permanences pour recevoir les habitants : les 1er et 3ème mercredi du mois de 18h à 19h30. ■ Thématiques traitées : échanges et propositions issues du diagnostic en marchant, problèmes de stationnement et d'insécurité. ■ Mode de portage : associatif. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le fonctionnement d'un groupe restreint autonome peut rendre moins aisé le suivi et la connaissance des objets de travail et la fréquence des réunions.
Moyens à disposition	<ul style="list-style-type: none"> ■ Humains : Le technicien ville appuie le conseil citoyen sur demande en cas de besoin. ■ Techniques : Prêt de locaux, panneau d'affichage (pas approprié encore), copies et assistance administrative (aide à la formulation des ordres du jour, à la constitution des statuts du projet associatif). ■ Financiers : Fonds de Participation des Habitants (FPH), subvention ville au titre du droit commun et enveloppe financière dédiée de l'Etat. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Besoins de formations exprimés : informations synthétiques sur la Politique de la ville, conduite de réunions, ingénierie de projets, communication.
Intérêt et/ou originalité	<p>Une séance spécifique sur l'insécurité a permis de mobiliser les services de l'Etat, les représentants des forces de l'ordre et différentes institutions. Ce rendez-vous a eu un impact positif dans la prise en compte de l'avis du conseil citoyen. D'autres séances sur ce thème sont prévues.</p>	
Informations complémentaires	<p>Faire vivre la dynamique projet et donner un rôle au conseil citoyen est un enjeu qui pourra être relevé qu'une fois l'organisation interne stabilisée.</p> <p>Principaux défis à relever :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rendre plus visible l'action du conseil citoyen dans l'espace public, - définir un rythme de réunion régulier, - créer des ponts et articulations avec les autres habitants. 	
Contacts	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lionel Delaroue : ldelaroue@eragny.fr ■ Pas de référent(s) du conseil citoyen identifié(s) à ce jour. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Fiche réalisée en mars 2016.</i>